

Réf: Dossier N° : 55357

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « OCCAZ' CHAP »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 9EME TRANCHE, NON
LOIN DE LA CNPS, 25 BP 17 CIDEX 125 GENIE 2000**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 11 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « OCCAZ' CHAP » .

Objet: vente en ligne de tous types de marchandises, commerce général. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 9EME TRANCHE, NON
LOIN DE LA CNPS, 25 BP 17 CIDEX 125 GENIE 2000**

GERANT: Monsieur OUANDJAGA YANN EVRAR.

**COGERANT: Monsieur ATCHE-TANO STEPHANIE MARIE ROSALIE
AHOBA.**

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-26644 du 11/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23985 du 11/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

